



Envoyé en préfecture le 30/11/2017
Affiché le
E : 0147140233-20171127-2017_45-DE

OBJET Autorisation au Maire de mandater les factures d'investissement

Réf. 2017 - 45 - feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2017
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Dominique BOUVET, Éric PIERRE, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX

Représentés : Néant

Absents : Jean-Philippe TAVARES, Christelle COMBET, Laurence NIQUET

Secrétaire de séance : François FOSSOUX

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 8

Monsieur Daniel AUDIBERT, rapporteur expose :

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Dans l'attente du vote du budget principal 2018 qui aura lieu en avril, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement (masse des crédits) du budget de l'exercice précédent (déduction faite de celles imputées aux chapitres 16 et 18).

De fait, le montant maximum des crédits accordés en investissement dans l'attente du vote du budget 2018 et leur affectation est le suivant :

| | |
|---|--------------|
| Immobilisations incorporelles (chapitre 20) pour | 19 925,00 € |
| Immobilisations corporelles (chapitre 21) pour | 184 175,00 € |
| Immobilisations en-cours (chapitre 23) pour | 8 425,00 € |
| Autres immobilisations financières (chapitre 27) pour | 0,00 € |
| Soit un total de | 212 525,00 € |

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



Envoyé en préfecture le 30/11/2017
Reçu en préfecture le 29/11/2017
Affiché le 23/11/2017

OBJET Autorisation au Maire de mandater les factures d'investissement

Réf. 2017 - 45 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2017
A 20H00

| NOM | SIGNATURE | BON POUR POUVOIR |
|-----------------------|-----------|------------------|
| Christophe GUITTON | | |
| Daniel AUDIBERT | | |
| Chantal MACQUET | | |
| Marie-Noëlle MINARD | | |
| Dominique BOUVET | | |
| Christelle COMBET | | |
| Eric PIERRE | | |
| Jean-Philippe TAVARES | | |
| Laurence NIQUET | | |
| Bénédicte VIVIANT | | |
| François FOSSOUX | | |

Date de convocation : 23 novembre 2017
Date d'affichage : 23 novembre 2017

A Nonglard le 27 novembre 2017

Fait et délibéré le 27 novembre 2017
Pour extrait conforme
Le Maire, Christophe GUITTON



Acte télétransmis en Préfecture le 30 novembre 2017